



COMMUNE DE ROCHEFORT

Rapport du Conseil communal au Conseil général

à l'appui d'une demande de crédit relative à l'octroi d'un soutien financier à l'Association des amis du Château de Rochefort (AACRO) dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur des ruines du Château de Rochefort

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le 26 octobre 2017, votre Autorité acceptait un crédit de CHF 20'000.00 relatif à la phase No 2 du projet de mise en valeur des ruines du Château de Rochefort.

Pour mémoire, la première étape du projet prévoyait des recherches menées conjointement par l'Association des amis du Château de Rochefort et par l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN). Celles-ci se sont concrétisées par une plaquette dédiée à ce site historique.

La seconde phase à laquelle la Commune a participé portait sur la restauration et la mise en valeur du site.

Ayant pris connaissance des résultats de ces travaux, le Conseil communal ne peut que saluer le travail remarquable réalisé jusqu'alors par les différents acteurs du projet qu'il souhaite remercier au passage.

Un avis partagé par ailleurs par la population qui a pu se faire une idée concrète du projet via la plaquette et la séance d'information organisée le 31 janvier dernier.

A présent, il convient de mettre la touche finale à la restauration des vestiges maçonnés mis au jour et surtout d'aménager le site pour accueillir des visiteurs.

L'exécutif estime que la commune de Rochefort se doit de participer à cette nouvelle étape du projet. A cette fin, il vous soumet la présente demande de crédit.

2. Descriptif de la troisième étape

Comme évoqué ci-avant, la campagne 2020-2021 prévoit la finalisation des travaux de restauration et l'aménagement du site en vue d'y accueillir le public.

Parmi les opérations prévues :

- Intégration des stigmates du chantier ;
- Mesures en vue de favoriser la reprise d'une couverture végétale adaptée du secteur ;
- Aménagement et sécurisation de l'itinéraire futur utilisé par les visiteurs ;
- Information et aide à la bonne compréhension des vestiges.

3. Aspects financiers

Pour l'heure, le budget prévisionnel de la troisième étape du projet n'a pas été finalisé. Celui-ci est en cours d'élaboration.

Selon toute vraisemblance, le budget final du projet atteindra quelque CHF 330'000.00, ce qui – tenant compte de la présente demande de crédit – porterait alors notre participation à environ 15%. Un pourcentage raisonnable aux yeux du Conseil communal en regard de l'importance de celui-ci.

D'ores et déjà, l'Association des amis du Château de Rochefort (AACRO) s'est mis en quête de financement privé (Loterie romande, demandes de subventions, etc.).

Indépendamment du résultat de ces démarches, le Conseil communal a arrêté la participation communale à **CHF 30'000.00**.

En sus de ce montant, il est également prévu que le personnel forestier soit éventuellement sollicité dans le cadre des travaux qui seront entrepris. Cet engagement n'étant pas quantifiable à l'heure actuelle, le Conseil communal a admis que ce montant fera l'objet d'imputations internes sur l'exercice comptable durant lequel le projet sera concrétisé.

Rappelons enfin que cette dépense figure au Plan financier et des tâches 2020-2023 (PFT 20-23) qui vous a été présenté en décembre 2019.

S'agissant des conditions d'octroi de ce soutien financier, qui interviendra en 2020, elles sont les suivantes :

- 1. Affectation de la totalité du montant aux travaux de finalisation du projet.**
- 2. Présentation d'un décompte final des travaux au terme de ceux-ci.**
- 3. Remboursement de l'intégralité de l'aide en cas de non réalisation ou d'abandon du projet dans un délai de cinq ans à compter du versement de celle-ci.**

